

Fixation charpente métallique

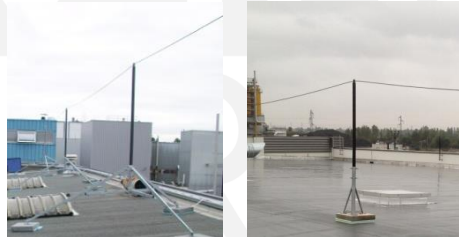


Tête et vis laiton fournis

Ce mât est utilisé pour réaliser une installation de protection foudre de type « Fils tendus » (protection de type passive permettant de ne pas trop augmenter la surface de capture naturelle du bâtiment).

Le nombre et la hauteur des fils tendus doivent être déterminés selon la méthode dite de la sphère fictive telle qu'elle est définie dans la norme NF EN 62305-3 de Décembre 2012, selon un rayon correspondant au niveau de protection à obtenir.

Le mât en polyamide permet de rehausser le fil tendu jusqu'à une hauteur de 2,5 mètres et est généralement utilisé en mât intermédiaire sur de grandes longueurs. Il peut être fixé à l'aide de l'intégralité des pattes de fixation de la gamme FRANKLIN France ainsi que les 2 modèles de trépied. Le cône de rejet d'eau (AFD5002CE) peut être adapté si besoin à la base du mât pour palier à tout souci d'étanchéité lors d'installation en traversée de toiture.



Accessoires de fixation et serrage non fournis.

Caractéristiques

Référence :	AFC3007MR
Type d'installation :	Fil tendu
Montage :	Serrage avec système de fixation FRANKLIN France selon hauteur utile et résistance neige et vent. Mise en place du conducteur par serrage à l'aide de la tête laiton fournie.
Utilisation :	Permet de surélever un conducteur de type câblette ou trolley
Affichage :	-
Conducteurs :	-
Matériau :	Polyamide et laiton
Dimensions :	2500 x Ø48 mm
Poids :	6,500 kg
Indice de protection :	-

Franklin Technologie[®] - Une gamme complète de protections contre la foudre et les surtensions.
 Dans le cadre du développement continu de ses produits, Franklin France se réserve le droit d'en modifier les spécifications sans préavis.